



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2021
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-cinquième session

15-26 mars 2021

Point 3 de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Table ronde ministérielle – Atteindre la parité : bonnes pratiques pour parvenir à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique

Résumé des présidentes

1. Les 15 et 16 mars 2021, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde ministérielle sur le thème « Atteindre la parité : bonnes pratiques pour parvenir à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique », dans le cadre du thème prioritaire « Participation pleine et effective des femmes et la prise de décisions dans la vie publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ». Les participantes et participants ont échangé leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques en rapport avec le sujet, en mettant l'accent sur les mesures qui avaient été prises pour atteindre la parité dans la participation à la prise de décisions dans la sphère publique.

2. L'Ambassadrice pour l'égalité des genres de l'Australie, Julie-Ann Guivarra, a présidé la première table ronde et formulé des observations liminaires. La Vice-Secrétaire générale, Amina J. Mohammed, a fait une déclaration liminaire. Des ministres et hautes et hauts responsables de 18 États Membres et d'un État observateur participaient à la table ronde. La Ministre algérienne de la solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Kaouter Krikou, a présidé la deuxième table ronde et a fait des observations liminaires. Des ministres et hautes et hauts responsables de 13 États Membres participaient à la table ronde. La Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Henrietta Fore, a résumé les messages clés et fait des remarques finales.



Reconnaître l'importance de la participation pleine et effective des femmes, en particulier dans le contexte de la pandémie

3. Les participantes et participants ont insisté sur l'importance de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en soulignant qu'au rythme actuel des progrès, il ne serait pas possible d'atteindre les objectifs de parité des genres dans la vie politique et la vie publique. Les intervenantes et intervenants ont souligné que la participation pleine et effective des femmes n'était pas que dans l'intérêt des femmes et des filles, mais qu'elle était aussi essentielle pour garantir le caractère inclusif et participatif de la prise de décisions et des institutions, ainsi que la prospérité des sociétés.

4. Les ministres ont souligné que la maladie à coronavirus (COVID-19) avait eu un impact disproportionné sur les femmes et les filles, les femmes étant confrontées à des taux de chômage plus élevés et assumant une part encore plus importante des soins non rémunérés, tout en faisant face à un risque plus élevé de violence. Les femmes étaient également en première ligne de la lutte contre la pandémie et, à bien des égards, c'étaient elles qui avaient dirigé la riposte. La nécessité d'une participation pleine et effective des femmes était plus urgente que jamais pour pouvoir reconstruire en mieux et parvenir au développement durable.

5. Les participantes et participants ont dit qu'il fallait que les mesures prises pour lutter contre la pandémie tiennent compte des questions de genre, étant donné les difficultés particulières que rencontraient les femmes et la nécessité d'éliminer les obstacles empêchant leur participation pleine et effective, notamment la violence.

6. Les intervenantes et intervenants ont souligné l'importance du rôle joué par la société civile et les organisations de femmes dans la réalisation de la parité et la nécessité d'un dialogue et d'une collaboration entre le gouvernement et la société civile.

Mesures de promotion de la participation des femmes à la sphère publique

7. Les participantes et participants ont donné des exemples de l'efficacité des mesures temporaires spéciales, y compris les quotas, les codes de parité et d'autres initiatives d'action positive, pour parvenir plus vite à l'égalité de représentation des femmes aux charges publiques, qu'elles soient ou non électives. Les ministres ont donné des exemples de situations dans lesquelles des quotas avaient permis d'accroître la représentation des femmes dans les organes de décision, tant au niveau national qu'au niveau local, par exemple à la faveur de lois imposant que les femmes constituent un certain pourcentage des candidats sur les listes électorales, ou que des sièges leur soient réservés dans les parlements et les conseils municipaux. Des intervenantes et intervenants ont également évoqué les mesures prévoyant obligatoirement une représentation égale des femmes et des hommes sur les listes des partis.

8. Les intervenantes et intervenants ont souligné que la promotion de la participation des femmes à la politique était sous-tendue par des cadres juridiques nationaux, tels qu'une constitution consacrant l'égalité femmes-hommes, notamment pour faire avancer une législation en faveur de la parité des genres dans la politique et la vie publique. Ils ont appelé l'attention sur les actions prioritaires en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes, qui visaient, entre autres, à promouvoir une participation inclusive et égalitaire, à améliorer l'accès des femmes aux postes de direction et à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence contre les femmes dans la vie politique et publique. Les intervenantes et intervenants ont également souligné la nécessité de renforcer le rôle joué par les femmes en ce qui concerne le processus décisionnaire et

le leadership dans le cadre des processus de paix ainsi que des efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité.

9. Les ministres ont également évoqué l'importance des programmes de formation spécialisée et d'amélioration des compétences, notamment pour les jeunes femmes, afin que celles-ci soient mieux équipées pour accéder à des postes de direction et participer pleinement à la vie publique.

Mesures tenant compte des questions de genre pour accroître le leadership des femmes dans le secteur privé

10. Les ministres ont souligné l'importance d'atteindre la parité femmes-hommes aux postes de direction, et surtout d'encourager le leadership des femmes dans le secteur privé par le biais de quotas et d'objectifs de participation des femmes aux conseils d'administration et aux syndicats, ainsi que d'objectifs progressifs en matière de leadership dans les entreprises. La participation pleine et égale des femmes à la population active a été reconnue comme un élément crucial pour parvenir à l'égalité femmes-hommes aux postes de direction dans les secteurs public et privé, compte tenu notamment du fait que les femmes sont sorties en masse de la population active à cause de la pandémie.

11. Des participantes et participants ont mis l'accent sur la législation qui protège les droits des travailleuses, notamment les lois et les amendements visant à combler l'écart de rémunération femmes-hommes et à promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en ce qui concerne les perspectives d'emploi. Ils ont souligné que l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes était garantie dans leur pays et que, en dépit de certains progrès, l'égalité de rémunération n'était pas atteinte dans le secteur privé.

12. Des intervenantes et intervenants ont souligné la nécessité d'investir dans la protection sociale et le secteur du Care, et notamment d'améliorer le congé parental rémunéré pour les mères et les pères et les systèmes de prise en charge des personnes à charge, afin d'encourager les femmes à participer au marché du travail et à prendre place à la table des décisions. De fait, des intervenantes et intervenants ont appelé l'attention sur le rôle joué par les gouvernements pour offrir aux femmes davantage d'occasions d'entrer plus facilement dans la vie active.

Mesurer les progrès et faire évoluer les normes sociales pour améliorer la parité des genres

13. Les ministres ont également souligné qu'il était important de veiller à ce que les progrès puissent être suivis et contrôlés de manière indépendante grâce à la collecte de données et de statistiques ventilées et à des organes indépendants, par exemple des observatoires ou commissions. Les intervenantes et intervenants ont souligné qu'il fallait pouvoir mesurer les progrès réels et identifier les domaines dans lesquels un appui plus marqué s'imposait.

14. L'importance de l'éducation et des mesures de sensibilisation pour faire évoluer les normes sociales qui perpétuent les inégalités à l'égard des femmes dans la vie publique et dans les communautés en général a également été évoquée. Parmi les sujets abordés, on peut citer le partage égal des responsabilités ménagères et les normes en vertu desquelles les femmes voient leur rôle cantonné au foyer et sont dissuadées de rechercher et d'exercer un pouvoir politique. Les personnes qui sont intervenues ont souligné qu'il fallait commencer à éduquer les enfants dès le plus jeune âge, revoir les programmes scolaires pour en éliminer les stéréotypes de genre néfastes et ne pas reproduire les normes sociales négatives, ainsi que proposer aux filles et aux jeunes femmes des modèles à suivre.

15. Les participantes et participants ont jugé encourageante la tendance à l'augmentation du nombre de femmes obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur et ont insisté sur le fait qu'il fallait continuer d'investir dans l'éducation des femmes, notamment dans des domaines non traditionnels tels que les sciences et la sécurité. Les ministres ont déclaré qu'il était important que les femmes occupent des postes universitaires de premier plan pour permettre un échange d'idées riche et diversifié, ainsi que pour permettre le développement des futures leadeuses et leur ouvrir des possibilités.
